

Les menteurs de la 5^{ème} République...

L'affaire CAHUZAC qui vient en continuité des affaires WOERTH, LAGARDE et TAPIE, SARKOZY, PASQUA, SANTINI, KARACHI, TAÏWAN, entre autres, a provoqué une onde de choc qui accentue, non seulement le discrédit et l'impopularité du gouvernement HOLLANDE-AYRAULT, mais plus gravement, met le doute sur les institutions de la République. Ce ne sont pas de simples faiblesses ou « fautes morales » d'individus mais bien la manifestation de la complaisance du pouvoir (de droite ou de « gauche ») pour les puissances de l'argent, des liens qu'il entretient et de sa complicité.

Le véritable scandale est bien celui de cette République du fric, des imposteurs et autres menteurs.

Il est celui de ces hommes politiques, serviteurs et amis des classes privilégiées, qui osent imposer l'austérité, le chômage et la précarité au monde du travail quand eux-mêmes n'hésitent pas à employer les moyens les moins honorables pour s'enrichir. Ils prétendent servir l'intérêt général alors qu'ils sont à la botte d'une minorité de grands patrons et de financiers. **C'est bien la gangrène de ce système capitaliste qui est mise en lumière.**

HOLLANDE et son gouvernement veulent, une nouvelle fois, nous enfumer en jurant leurs grands dieux qu'ils n'étaient au courant de rien mais que, maintenant, c'est promis-juré, on lavera plus blanc que blanc en instaurant des mesures de moralisation (c'est reconnaître implicitement l'immoralité) de la vie poli-

tique. **Qui serait assez naïf pour croire que HOLLANDE va mettre au pas le capitalisme mondial en supprimant les paradis fiscaux, là où les comptes bancaires sont anonymes ?**

L'évasion et la fraude fiscales amputent la France d'environ 80 milliards d'euros par an. Cette somme est à comparer aux 20 milliards qu'il faudrait trouver d'ici 2020 pour soi-disant sauver notre régime de retraite et notre Sécurité sociale.

Une telle situation exige une réaction de grande envergure pour ouvrir une perspective qui combine l'urgence démocratique et l'urgence sociale. Lors d'un meeting, durant l'année 75, le « camarade » JOSPIN scandait à la tribune : « une

seule solution, la révolution ». Pour une fois, son analyse était juste et est toujours d'actualité, en 2013.

Alors, oui à la révolution, au changement de société, à une juste répartition des richesses créées. Et oui à la lutte, seul moyen d'y parvenir.



Sommaire

1. L'édito
2. Lutttes des recalculés d'Istres / Manif' des retraités
3. La santé réduite au simple rang d'une marchandise
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

Lutte des recalculés d'Istres

Nous avons déjà évoqué ce grave problème dans nos numéros de février 2012 et décembre 2011, celui de ces retraités dont les droits sont remis en cause par leur CARSAT et la pension non versée. Nos camarades d'ISTRES ont décidé de camper devant la sous-préfecture d'ISTRES (13) jusqu'à ce que la Ministre CARLOTTI les reçoive et entende leur demande d'intervention auprès de la CARSAT et de l'URSSAF. Leur démarche est juste et légitime. Leur lutte dure depuis deux ans, il faut qu'enfin elle aboutisse.

Manif' des retraités

Disons-le sans ambages, nous étions loin, dans nos villes, d'être suffisamment nombreux ce 28 mars pour démontrer au gouvernement notre mécontentement quant aux mesures annoncées et pour imposer une autre politique



16 mai

La FNIC appelle, le 16 mai, à un grand rassemblement de tous nos syndicats, à partir de 11 heures, devant l'Assemblée Nationale, là où les députés élus par le peuple débattront de la loi « contre les licenciements boursiers » attendue depuis longtemps par les salariés, les citoyens. D'autres organisations de la CGT vont être sollicitées, afin que le soutien aux députés portant le projet de loi soit fort et massif.

Les salariés sacrifiés sur l'autel de la rentabilité : Sanofi, Total, Kem One, GoodYear, Hutchinson, Michelin, Bridgestone, Véninov, Rhodia, la liste des entreprises, dont les actionnaires et les dirigeants s'octroient des rémunérations toujours croissantes grâce aux profits réalisés sur le dos des salariés, s'allonge. Par exemple, l'affairiste KLESCH, détruisant le secteur vinylique cédé par ARKEMA en mettant près de 20 000 emplois en danger. **« Ce sont les entreprises qui créent de l'emploi » affirme le Président de la République : quelles entreprises ?**

Intervention d'Alain GERBEAUD (syndicat Total Petrochemical – Gonfreville) au 50^{ème} Congrès Confédéral

Avec 17 % de syndiqués retraités, alors que nous perdons près des trois quart de nos syndiqués lorsqu'ils partent en retraite, la question de la continuité syndicale s'impose. Le syndicalisme retraité est de la responsabilité des syndicats et des structures de la CGT, et non des seuls retraités. Notre UFR Chimie intervient régulièrement auprès de nos syndicats sous forme de rencontres, de publications. Nous avons réalisé une brochure en direction de nos syndicats pour les aider à créer une section de retraités. Créer et faire vivre une section de retraités, cela impose leur participation à la vie démocratique du syndicat. Cela demande une attention particulière de cahiers de revendications incluant celles des retraités et portées par les actifs dans les IRP auprès de l'employeur (par exemple : la complémentaire santé, la prévoyance, la dotation au CE et le suivi post-professionnel...). ...

LA SANTÉ RÉDUITE AU SIMPLE RANG D'UNE MARCHANDISE

Qui aurait pu imaginer, il y a quelques années, que les hôpitaux français seraient contrôlés, puis jugés, par l'agence de notation « Moody's » ?

Cette dernière vient d'abaisser de « AAA » à « BAA1 » la note de CHRU de France. L'agence américaine de souligner une seconde série de dégradations durant les 10 derniers mois, qui placerait donc nos hôpitaux sous surveillance négative en raison de leur situation financière « précaire ».

Peut-on interpréter que le secteur de la santé et de l'action sociale doit être compétitif, concurrentiel, voire rentable, et ce au détriment de la prise en charge des patients/résidents de notre secteur d'activité.

Pendant ce temps-là, le privé lucratif surfe sur les activités dites « rentables », par exemple 68 % du marché de l'activité « chirurgie ambulatoire » lui sont, à ce jour, attribués (activité très rentable).

Face à la concurrence entre les secteurs publics, privés lucratifs et non lucratifs, les dirigeants du

secteur marchant procèdent à une montée importante des fonds d'investissements à leur capital, rachètent des structures dites isolées pour constituer de grands groupes plus enclins à faire face aux dépenses et suscitant l'intérêt des fonds de pension/actionnaires/fonds d'investissements. Soulignons que le groupe Générale de Santé, lui, est côté en Bourse.

Cela a pour effet de voir des salariés qui doivent faire face à des conditions de travail qui se dégradent nettement, se matérialisent :



- par des réorganisations permanentes dans les horaires de travail (12h),

- par une plus grande polyvalence/flexibilité, sans pouvoir bénéficier de formations adéquates,

- par une intensification de la charge de travail (rotation accélérée sur les listes, raccourcissement des durées de séjour, patients de plus en plus âgés, dépendants...),

- par des situations de rupture (stress, burn out), sans compter sur les rémunérations peu attractives du secteur qui renforcent encore les difficultés pour le personnel de ces établissements (turnover important, intérim...).

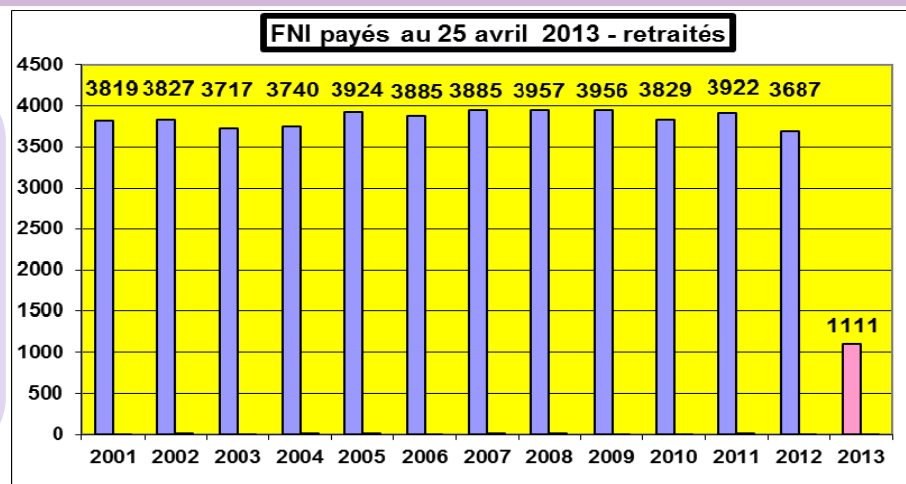
(Source : Bulletin fédéral de Santé et Action sociale CGT – Avril 2013)

...Nous ne sommes pas opposés à un syndicalisme retraité sur les lieux de vie mais dans le cadre et en complémentarité avec les structures de la CGT (professionnelles et territoriales). Le 28 mars, la CGT appelle à des rassemblements pour la défense et la progression du pouvoir d'achat des retraités. Le pouvoir d'achat (pensions et salaires) « une revendication spécifique aux retraités » ? Bien évidemment, non. Les salariés actifs, les salariés en recherche d'emploi et les salariés retraités doivent se retrouver ensemble pour la défense du pouvoir d'achat et sur bien d'autres revendications comme les retraites, l'emploi, la santé et les conditions de travail...

Nous aurons l'occasion de nous exprimer pendant le débat sur les statuts et la représentation des retraités dans la vie démocratique de la CGT concernant les articles 27-6 et 34, en rappelant que tous les syndiqués sont égaux. Donnons-nous les moyens de développer un syndicalisme CGT intergénérationnel de solidarité, de responsabilité et de lutte.

L'Agenda

- **16 mai** : journée d'action FNIC
- **20 juin** : Conseil National de l'UFR



L'année 2012 n'est pas clôturée : les relances que le secrétariat de l'UFR a déjà faites, et celles qu'il va encore faire, vont, n'en doutons pas, faire que l'actuel chiffre de 3 687 FNI réglés, le plus faible depuis plus de 10 ans, soit rapidement transformé pour devenir le

vrai reflet de la syndicalisation des retraités de la Chimie. Quant à 2013, à la fin du 4^{ème} mois de l'année, les FNI, 1^{er} timbre payé par les syndiqués, devraient déjà tous être parvenus à la Fédération !

La vie des sections

Etre conquérants (suite de la contribution de la section ARKEMA de Pierre Bénite).

... En 2012, après avoir contribué à battre SARKOZY, nous restons lucides pour savoir qu'il ne suffit pas d'une élection pour changer la « donne » durablement et surtout profondément. Nous continuons à affirmer, aujourd'hui plus qu'hier, que jamais nous ne pourrions nous passer d'un syndicalisme reconnu, le plus unitaire possible pour éviter des mauvais accords, tel que celui du 11 janvier.

La nécessité du syndicalisme « retraité » en France n'est plus à démontrer, d'autant que le syndiqué retraité, acteur des luttes passées, est à l'origine des acquis sociaux d'aujourd'hui, que nous devons protéger. C'est encore une raison suffisante pour qu'en 2013 nous soyons plus conquérants que jamais pour imposer d'autres choix que l'austérité. Enfin, la section des retraités de Pierre-Bénite entend porter un effort particulier sur les territoires et développer un syndicalisme de proximité. C'est en ce sens, qu'en mai prochain sera organisé un débat public sur « la perte d'autonomie et le pouvoir d'achat des retraités ».

C'est un sujet sur lequel nous reviendrons obligatoirement, en fonction de l'actualité. « Une réforme de la

dépendance aura lieu et sera prête d'ici la fin de l'année » a promis, le 25 janvier dernier, le Président de la République. Une réforme annoncée et reportée maintes fois depuis bientôt 10 ans. Ce débat devient nécessaire et indispensable, car une réforme est de plus en plus attendue par les retraités :

- parce que l'allongement de la vie est une réalité nouvelle qui entraîne de nouveaux risques liés au grand âge,
- parce que la perte d'autonomie entraîne des dépenses qui ne peuvent être supportées par les seules ressources individuelles ou familiales,
- parce que la solidarité intergénérationnelle (valeur essentielle du syndicalisme français) permet de répondre aux besoins de financement de la perte d'autonomie,
- parce que, TOUS ENSEMBLE, nous voulons construire une réponse collective, solidaire et publique,
- parce que les retraités auront besoin de la mobilisation de TOUS pour aboutir à une bonne réforme.

Affaire à suivre !



Dans le bulletin 31 : AG de la section Solvay de Chalampé